53me Année — Nouvelle série — No 98 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 4 francs SAMEDI 6 DECEMBRE 1947

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 150 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

VIENT DE PARAITRE :

LE DERNIER LIVRE D'UN AMI DE SEGUSTERO :

"THEODORE AUBANEL"

de Léo Larguier.

Il m'arrive assez souvent de m'arrêter devant les étalages de nos trois Librairies, et simplement Sisteronnaises, celles-là !...

Notre petite Ville, si déshéritée pour tout le reste, n'est pas trop appauvrie sur ce point et comme Libraire bien achalandé, nous en avions hier encore, un quatrième et dans la personne de ce fameux Nécromann de Beckmann !...

C'était un de nos derniers «types» originaux et que l'on n'a pas encore oublié ! Il habitait un perchoir et de cette soupente dans laquelle il « gîtait » sous les combles, il glapissait d'une voix caverneuse « on descend, on descend » et l'on voyait alors apparaitre une ombre famélique à la Rembrandt ou bien encore avec sa Lévite flottante, je ne sais quel maigre et oscillant « Echassier », un héron au long bec emmanché d'un long cou, et en effet, levant un peu la patte, avec ses guiboles efflanquées, on le voyait pénétrer, à pas feutrés, dans sa boutique poussiéreuse, un vrai Capharnaum encombré de partout...

Nos trois Librairies restantes ont un peu plus de « Décorum » et j'aperçus, l'autre jour, chez l'une d'elles et au milieu des « Nouveautés » des livres parus, le « Théodore Aubanel » de notre ami Léo Larguier.

Je dis bien notre ami, car ce solide pilier de l'Académie Goncourienne était venu écrire l'un de ses précédents ouvrages, en pleine blaches de Mison !... N'avait-il pas refusé de rester à Paris pendant l'occupation allemande et, quittant à regret son asile quiet de la Rue Bénédictine, en effet de St-Benoit, dans « son village même de St-Germain des Prés» il avait regagné sa Cévenne natale et presque provençale et il « conférenciait » à Nimes et à Montpellier, Arles et Avignon...

Il fréquentait là, justement, à l'ombre de l'Eglise St-Agricol, l'illustrissime Librairie Aubanel, qui depuis le Temps des Papes, et par le privilège de Clément V, pouvait garder comme enseigne de noblesse, sinon les « Trois Vertus » de Gaspard Mignot, du moins les armes parlantes du Saint-Siège, la Tiare d'or surmontée des trois couronnes avec les deux clefs de Saint-Pierre...

Et il avait appris, dans cet asile de nos belles lettres, qu'en remontant vers la haute « Parpagne », au même pays de Durance, il existait une ancienne petite bourgade, d'un certain lustre au temps jadis, et qui portait à la fois le nom romain de Ségustéro et le beau nom grec de Sipcène ! Et c'est ainsi que derrière les hauteurs de notre Acropole et en ce bel Arc de cercle et cet Amphithéâtre donnant sur une vaste étendue de bonnes cultures, c'est ainsi qu'en pleines « Blaches » de Mison, le poète Larguier Léo s'était déniché pour six mois une métairie confortable et cossue, avec des meubles à son goût de connaisseur et d'antiquaire et pour écrire, loin des importuns et dans notre bled, ce très joli livre : Suite de Mme Bovary « Cette Chère Emma ». Quel titre délicieux ! Mais bien que Bénédictin et n'étant pas trop Anachorète, un cordon bleu du nom de « Marinou » lui confectionnait de succulentes poules au pot et peut-être des grives flambées...

Un jour — et je n'en croyais pas mes yeux — un jour, à la terrasse du Casino, je rencontrais Larguier Léo. Il m'offrit une petite flute de bière à la place d'un de ces « grands Mos » d'un triple « Demi » qu'il vidait d'un seul trait à la Brasserie Lipp et nous évoquâmes ensemble son cher Paris, le Boulevard Saint-Germain, le Café de Flore et les deux « Magots » et les Librairies de la Rue de Seine et de la Rue Bonaparte, et je le menais tout droit chez Beckmann ! Et ne m'avait-il pas promis de m'en dessiner le type et de le mettre dans un bouquin. Je le pilotais ensuite dans nos vieilles rues et nos vieilles androunes, en lui montrant l'ancien « Couvent des Mandres » dans le fin fonds de Bourg-Reynaud et la maison de la tante Nanon à la rue des Poternes et à la rue des Couffes, non loin de la Pousterle, nous parlâmes longuement de Paul Arène et de Jean des Figues et du pain « dou péca » et du pain du péché...

Quelques semaines auparavant, c'était en 1941, et par une belle soirée d'été, il avait assisté, dans un cadre vraiment fait exprès, devant l'Arcade au Murier de la Fontaine de la Puce, au pied de la rue du Glissoir, à ce dernier spectacle en plein air et devant les charrues, les faucheuses et les herses, de la Barrette Rouge ; l'on aurait pu se croire dans la ferme de Malandran et de Fannette avec leurs petits Gabriellons et Noëlets...

Dans son dernier livre consacré à Aubanel, Léo Larguier nous rappelle justement que ce drame si poignant d'apreté rustique et paysanne fut mis en beaux vers français par Paul Arène, et il nous rappelle certaines piquantes anecdotes au sujet de la collaboration littéraire des deux amis qui se chamaillaient quelquefois comme Arène le faisait avec Daudet, pour les contes du Lundi, et il y a une jolie histoire de Mme Aubanel glissant un petit cornet d'olives fraiches dans la poche de Paul Arène et lorsque vous aurez envie de vous mettre en colère, lui disait-elle, vous en croquerez une ou deux, et Mistral, qui se trouvait présent, renchérissait : D'ôli ! D'ôli ! de l'huile et de l'huile dans les rouages, et vous serez toujours à temps de jeter quelques noyaux dans la belle barbe sarrazine d'Alphonse, car Daudet ne manquait pas d'être présent à la Librairie Aubanel, lui aussi !...

La place me manque pour vous donner d'autres extraits de ce livre de Léo Larguier, dont il n'est point besoin de vous recommander le style substantiel, succulent et toujours si moelleux !...

La dédicace de ce livre vaut à elle seule, tout un poème, et elle ne manque pas ni de grâce, ni de fraicheur et elle aurait charmé celui qui écrivit l'art d'être grand père. Le livre est dédié à l'arrière petit fils des Aubanel, âgé de 3 ans, à Laurent Aubanel, qui joue au Jardin des Doms d'Avignon et ne sait pas encore lire, et cela vaut, ce me semble, la prudente préface du roman de Sapho « Pour mes fils lorsqu'ils auront 20 ans ! » Et le petit Laurent est ainsi le dernier de l'illustre lignée des pieux Libraires de Sa Sainteté !...

Mais il est temps de terminer cette mauvaise chronique avec un passage d'une lettre de Théodore de Banville à Théodore Aubanel, dotés on le voit, de prénoms similaires, une lettre que j'écourte, mais où il est encore question de notre cher Paul Arène et qui savait aussi bien lire et réciter ses vers et ceux des autres, avec le même soin qu'il avait pour les composer !..... Banville contait donc à Aubanel ceci :

« L'autre jour, à un diner d'écrivains, j'ai eu l'inestimable bonheur d'entendre Paul Arène réciter « La Vénus d'Avignon ». Vous devinez comment il a récité ce poème. Il nous a fait revivre la splendeur de votre ciel, la grâce de vos jeunes filles robustes et aussi la jovialité de tous vos bons félibres et mon seul regret, c'est non pas d'ignorer le provençal, mais de ne pouvoir le parler moi-même et suffisamment le posséder, c'est de ne point connaitre encore assez votre langue, si chantante et si musicale, pour réciter moi-même les filles d'Arles et les filles d'Avignon, à haute voix, mais je mettrai quelquefois à contribution l'ami Arène qui sait si bien dire : Arraso ! Arraso !...

La Vénus d'Avignon, la Vénus d'Arles, l'âme sensible et si religieuse d'Aubanel, ne doit plus encourir les fraudes dont elle fut frappée. Il avait, au contraire, voulu célébrer les deux symboles : le symbole chrétien et le symbole païen. Et cet hymne à la beauté restera toujours le meilleur titre de gloire de celui qui sut faire cette autre prière et digne aussi de celle sur l'Acropole : « Je t'aime ! ô Vénus d'Arles « car tu nous enseignes, toi aussi, « ce qui reste divin et ce qui reste « au dessus des laideurs d'ici bas ! « Tu viens nous les ouvrir à ton tour, ces autres paradis qui sont les « Infinis de nos rêves et de toutes « nos aspirations vers toutes les « beautés ! Voilà pourquoi moi, « chrétien, je te chante et j'ose t'invoquer ; voilà pourquoi je l'élève « vers toi mon chant religieux et « païen qui se confondent tous les « deux, sans se contredire et sans « se nuire ! »

Pauvre et tendre Aubanel et qui fut, lui aussi, victime de trop de sincérité. Le poète Léo Larguier nous a conté tout cela dans son livre. En voulez-vous quelques têtes de chapitres ?

« Apollon et Marsyas », « L'Imprimerie Aubanel », « La mort de Musset », Font Ségugne », « Zani de la Miougrane », « Le peintre Joseph Aubanel », « L'Hôtel du bon Lafontaine », etc... etc... Ai-je bien lu ?...

Aubanel avec sa Miougrane ! Et puis cet oublié de quelque abbé Tigrane, et puis Banville avec son baiser de la fée Urgèle ! Temps périmés et défunts, et beaux jours disparus des lettres françaises !...

L'Hôtel du bon Lafontaine, au coin de la rue des Saints Pères ! Ah ! mes amis, quelle tentation me prend de vous écrire là dessus un prochain article de souvenir ! Et quand je débarquais à Paris, tout jeunet, ce fut là que je fis mon premier repas devant un maître d'hôtel intimidant, imposant, impeccable et cérémonieux. L'Hôtel du bon Lafontaine ! mais n'est-ce point aussi dans cette maison des mieux tenues que « descend » notre fabuliste, héritière de toutes les malices, du bonhomme, et j'ai nommé Didier Delorme !

Et pensez-vous également à son dernier recueil d'apologues !

Hippolyte SUQUET.

Association des Sinistrés

Comme l'avait annoncé la presse, le Plan de Remembrement de Sisteron, ainsi que les statuts de la future Association Syndicale des propriétaires intéressés ont été déposés pendant huit jours à la Mairie aux fins d'enquête.

Le bureau de l'Association des Sinistrés s'est réuni spécialement pour l'examen approfondi de ces documents qui sont d'une importance capitale pour la Reconstruction de notre ville. Cet examen a donné lieu aux observations suivantes qui ont été consignées sur le registre d'enquête :

Observations présentées par Mme Massot-Devèze, Présidente de l'Association des Sinistrés et au nom de cette Association sur le plan de remembrement de Sisteron, communiqué par M. le Maire :

Observations approuvées et ratifiées par l'unanimité des membres du bureau de cette Association, dans sa réunion du Mardi 25 Novembre 1947 ;

Observations Générales :

Le bureau proteste vivement contre certaines parties du projet, en s'élevant surtout contre la proposition qui consiste à défigurer l'aspect séculaire de la Place de la Mairie jadis le cœur même de la Ville et demande en conséquence que la bordure projetée des anciennes maisons à reconstruire soit reportée sur le primitif alignement.

Observations sur les opérations de Remembrement.

1o) Zone de la Place de la Mairie, à partir de la Rue Paul Arène, Reconstruire le maximum d'immeubles à leurs anciens emplacements et à leur alignement primitif avec les commerces qui autrefois y étaient exploités et conserver l'immeuble historique Suquet classé (maison dite de la Reine Jeanne).

2o) Zone de la Rue Droite à partir de la Rue Paul Arène :

Parcelles 587 à 580 : conserver le paté de maisons habitables et reconstruire à l'alignement en ménageant toutefois une voie de communication et de dégagement le long de la parcelle 570 pour relier la Rue Droite à la Grand Place.

3o) Zone comprise entre la Rue Droite et la Rue Paul Arène :

Reconstruire le maximum d'immeubles en bordure du carrefour prévu et conserver notamment les commerces dans ces immeubles.

4o) Zone comprise entre la Rue Droite et la Coste :

Mêmes observations que pour la zone 3.

D'une façon générale, au point de vue commercial, il y a intérêt à reconstruire le maximum d'immeubles avec magasins dans ces 4 zones pour maintenir le commerce au centre de Sisteron.

Observations sur les statuts de l'Association Syndicale :

Bureau : Etant donné le nombre important de membres de l'Association et par là même les cas divers et délicats qui auront à être solutionnés, il y aurait lieu de prévoir un bureau de neuf ou onze membres au moins avec ceux membres suppléants, au lieu des quatre prévus aux statuts.

Ceci permettrait que des membres plus nombreux puissent donner des avis et des conseils plus compétents et plus documentés.

Il serait utile aussi d'adopter un chiffre impair pour permettre l'élection du Président.

Il y aurait lieu de préciser également si, pour l'élection des membres du Bureau au bulletin secret il doit y avoir des candidatures préalables.

Signé :
La Présidente de l'Association
Mme MASSOT-DEVEZE.

—)o(—

Par ailleurs, les formalités relatives à la constitution de la Coopérative de Reconstruction sont en cours. Plusieurs réunions ont eu lieu à Digne en vue de cette constitution qui aura lieu dès l'approbation, par le Ministre des Finances, des statuts et du projet d'emprunt.

L'Association des Sinistrés est activement représentée à ces importantes réunions par Mme Massot-Devèze qui siège également plusieurs fois par mois à Digne, soit à la Commission Départementale de la Reconstruction, soit à la Commission Cantonale des Dommages de guerre, suivant attentivement toutes les questions intéressant les sinistrés et prenant en toute circonstance la défense de leurs intérêts.

ELECTIONS
à la Chambre de Commerce de Digne

—)o(—

RENOUVELLEMENT PARTIEL
DU 7 DECEMBRE 1947

La Chambre de Commerce de Digne et des Basses-Alpes a l'honneur de solliciter les suffrages de ses ressortissants en faveur des quatre membres sortants dont le mandat arrive à expiration.

C'est en Décembre 1945 qu'une élection générale, venant après la guerre a renouvelé les pouvoirs des membres de notre assemblée consulaire. Depuis cette époque, notre compagnie s'est attachée à défendre les intérêts professionnels du monde commercial, industriel et artisanal.

Dans toutes les grandes commissions préfectorales et économiques, nos délégués se sont employés à faire prévaloir le point de vue du commerce et du négoce.

La Chambre de Commerce a pu également transmettre, sous forme de rapports et d'enquêtes, toutes suggestions concernant la reprise économique du département et du pays.

Amélioration des transports, horaires mieux équilibrés, autorails, services publics ont pu être obtenus pour le département si pauvre en voies ferrées.

Développement du tourisme, amélioration de nos stations thermales et climatiques, propagande touristique. La Chambre de Commerce s'est attachée avec les Syndicats d'Initiative, l'Office du Tourisme, le Syndicat hôtelier, à faire démarrer le tourisme dans le département où l'industrie est peu active et dont les ressources ne proviennent sans conteste que de son agriculture.

C'est ainsi que le problème d'exportation de nos fruits, de nos primeurs, de nos essences, de nos truffes, ont retenu toute notre attention et des débouchés grâce à nos agents commerciaux, pourront être repris.

Sur le plan économique, notre Compagnie a été unanime pour demander la fin du dirigisme, une économie libre pour l'ensemble des produits manufacturés, la disparition des offices soi-disant professionnels, la réforme de la fiscalité et surtout l'adoption par l'Etat d'une sérieuse politique d'économie.

Enfin notre Compagnie s'est préoccupée très activement du problème combien difficile des carburants et des pneumatiques en vue d'obtenir une sérieuse amélioration dans les répartitions.

Nous vous demandons de participer effectivement au scrutin du 7 Décembre prochain dont l'intérêt ne peut vous échapper.

Liste des Candidats

BANON Jean, ancien prisonnier, négociant en produits du pays à Digne, secrétaire trésorier sortant.

GARCIN Paul, négociant en fruits du sol à Valensole, membre sortant.

PARET Emile, négociant en vins à Sisteron, Chevalier de la Légion d'honneur, deuxième vice-président sortant.

PICO Emile, entrepreneur de travaux publics à Digne, membre sortant.

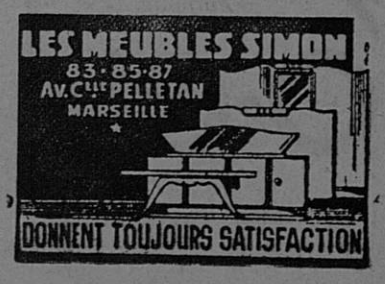

© VILLE DE SISTERON

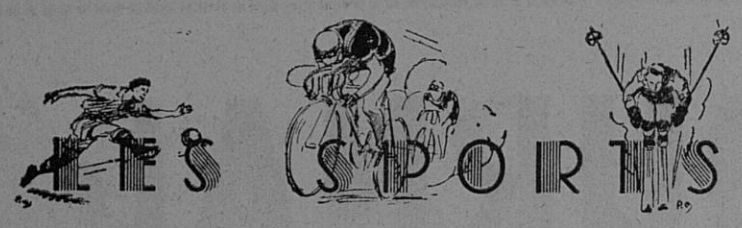

SISTERON-VELO

Par suite de la grève des transports, le Comité Directeur du District de Provence suspend momentanément les matches de Championnat. C'est ainsi que Demain Dimanche, les équipes du Sisteron-Vélo se trouveront au repos forcé.

SKI-CLUB SISTERONNAIS

Mardi dernier, 2 Décembre, s'est tenue à 21 heures, à la Mairie, l'assemblée générale du S. C. S.

Au cours de cette assemblée, l'ancien bureau rendit compte de sa gestion, puis déposa sa démission, comme il se doit après chaque saison.

On passa ensuite à l'élection d'un nouveau bureau, les anciens dirigeants devant se retirer pour raison de famille, laissèrent leur place à des membres plus actifs. Le bureau fut constitué comme suit :

Présidents Honoraires : Docteur Niel, M. Bouchet ;

Président actif : Boyer Claude ;

Vice-Président : Louis Paul ;

Secrétaire : Orcière Arlette ;

Trésorière : Alphonse Monique ;

Trésorier-adjoint : Lagarde Albert.

Membres :

Conseiller Technique : Machemin Georges ;

Délégué au District : Collomb Pierre ;

Délégué au Transport : Baret Robert ;

Chevaly Paul ; Dupery Henri.

D'importantes décisions seront prises afin de ne pas renouveler une saison pareille à celle de 1946-47 qui, par l'apathie de ses membres non dirigeants fut désastreuse puisque trois sorties seulement eurent lieu sur 19 de prévues au calendrier, le bureau plusieurs fois se trouvant dans l'obligation de décommander les cars une dizaine de membres seulement étant présents sur 60.

En conséquence, le bureau est décidé à réduire le nombre de ses sociétaires aux seuls membres désireux d'effectuer des sorties. Nous leur promettons que malgré les difficultés actuelles de transports, nous ferons tout ce qu'il sera possible de faire afin de sortir tous les dimanches ; c'est pourquoi le bureau vous dit : « Aidez-nous » en participant le plus régulièrement possible aux sorties et nous réussirons à redonner à la Société une émulation telle, qu'elle dépassera toutes les espérances permises.

Le bureau reste à la disposition de toutes les personnes qui désirent faire partie du Ski-Club à titre « Actif », elles peuvent s'adresser pour tous les renseignements à Mlle Orcière, Secrétaire, ou auprès de M. Boyer, président.

La devise du Ski-Club doit être cette année : « Plus fort qu'il ne fut jamais ! »

CYCLISME

Une intervention au Conseil Général

Nous avons appris et constaté avec plaisir qu'à l'avant dernière session du Conseil Général, M. Paret Emile Conseiller Général, Maire de Sisteron, avait, sur son intervention, pu obtenir la réfection totale de la route dite « Circuit du Signavous ». Ce tronçon de chemin qui était impraticable pour tous, piétons, cyclistes, voitures, va devenir une promenade.

Nous, Société Cycliste « La Pédale Sisteronnaise », nous adressons tout particulièrement nos plus sincères remerciements à Paret, notre Président d'honneur, pour nos futures compétitions.

Car le tour du Signavous, en parfait état, avec ses dix kilomètres cinq cents, partagé de côtes sévères, descentes, plats, sera le plus beau circuit de Provence à tous les points de vue, sportifs et spectaculaires. « Si Paris à la Côte Lapize, la Provence aura le Signavous », et c'est à des grandes courses classiques que le public sera invité à Sisteron.

Si du côté sportif c'est parfait, du côté usager également pour les habitants des localités voisines, Bevons, Noyers, St-Vincent, etc...., qui se rendent journellement en notre cité, ce trajet réduit le kilométrage de 4 kms environ, chose appréciable par ces temps de pénurie de carburant.

Nous adressons aussi nos vifs remerciements aux Ponts et Chaussées et tout particulièrement à M. Jean, Ingénieur à Sisteron, sportif de toujours, qui a fait mettre ces travaux immédiatement en exécution.

D'ores et déjà, si les travaux sont terminés, nous pouvons annoncer que le 28 Mars 1948 se disputera le Premier Pas Dunlop sur 5 tours du Signavous.

Voilà une belle ouverture.

Le Comité de la P. S.

TOUS les Travaux Typographiques
TOUTES les Fournitures Scolaires
et de Bureaux
Livres et Registres
à l'
Imprimerie — Papeterie — Librairie
M. - PASCAL - LIEUTIER
25, Rue Droite — — SISTERON
Téléphone 1.48

ARBORICULTEURS !
pour toutes vos plantations
adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)
Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.
Catalogue et Prix sur demande.

Posséder de jolis meubles et boiseries ; les voir toujours d'un brillant éblouissant n'est pas un rêve lorsqu'on
emploie
O-Cedar Polish
EN VENTE :
DROGUERIE Paul BERNARD
63, Rue Droite — SISTERON

ETAT-CIVIL

du 28 Novembre au 5 Décembre 1947

Naissances : Rolland Luc Henri Escudier, Avenue de la Libération. — Jacques Yves Allègre, Avenue de la Libération.

Mariages : René Félix Desfossés, boucher à Metz et Marie Thérèse Josette Andine, employée de bureau, à Sisteron. — Emile Marcel Eugène Put, transporteur, et Geneviève Chamberlan, sans profession, domiciliés à Sisteron.

Du Confort...
De la Sécurité...
Des Prix...
un seul TAXI
Raoul ALLEGRE
Café Moderne — Téléph. 152
Les 4 Coins — SISTERON

MESDAMES
Pour votre Beauté....
voyez... **FELIX**
successeur de Mme Pierro
Ses Coiffures d'Art
Ses Indéfrisables
Ses Teintures
Ses Ondulations au fer
18, Rue Droite
SISTERON

FOIRE. — Sainte-Catherine n'a pas exaucé nos souhaits car la dernière foire, placée sous son vocable, a été fortement contrariée par une grosse journée de pluie. Le beau temps de la veille avait encouragé nos voisins à venir nombreux chez nous. Si elle fut un peu fréquentée, ellle n'a obtenu qu'un succès très relatif, aussi un avis de la Mairie a renvoyé à aujourd'hui Samedi la tenue de cette foire. Mais en période d'hiver le temps est très variable et aucun pronostic ne peut s'établir la veille pour la journée du lendemain.

La prochaine foire aura lieu Lundi 15 Décembre. Elle sera la dernière foire de la défunte année 47.

PRISONNIERS DE GUERRE. — Les camarades de la Section de Sisteron sont informés que le banquet annuel se tiendra à l'Hôtel Clergue Samedi 13 Décembre 1947.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au Jeudi 11 Décembre, dernier délai, chez Marcel Lieutier et Vignet Weber.

RENVOI DE FOIRE. — En raison du mauvais temps, la foire de Sainte-Catherine est renvoyée à aujourd'hui 6 Décembre 1947.

CHAMBRE DE COMMERCE. — ELECTIONS. — Les électeurs à la Chambre de Commerce sont informés qu'un bureau de vote sera ouvert à la Mairie de Sisteron, salle du rez de chaussée, le Dimanche 7 Décembre 1947, de 10 heures à 16 heures, à l'effet de désigner les membres de la Chambre de Commerce renouvelables.

AVIS DE LA MAIRIE. — La population est informée que la boîte aux lettres qui se trouvait sur la Place de la Mairie, vient d'être réinstallée à l'angle de l'Hôtel de Ville où les usagers peuvent l'utiliser de nouveau.

AVIS. — Les Sisteronnais sont informés que le bruit selon lequel Mlle FERRAND possèderait deux cartes de pain en sa qualité de déportée est dénué de tout fondement.

Cette Demoiselle, n'ayant pas été déportée, ne peut avoir deux cartes à ce titre.

Les personnes qui ont fait circuler ce bruit reconnaissent que c'est faux.

C. G. A. — L'Assistante Sociale Agricole, Mlle Rambaud, tiendra une permanence tous les deuxièmes Mercredi du mois, de 9 heures à midi, à « La Maison de l'Agriculture », 4, Rue Mercerie, Sisteron.

VALIDITE des Tickets de Gasoil, séries B et C. — Les usagers sont informés que les tickets de gasoil des séries B et C seront valables indistinctement jusqu'au 7 Janvier 1948 inclus.

HYMENEE. — A l'occasion du Mariage de M. Desfossés René, boucher à Metz avec Mlle Andine Marie Thérèse de Sisteron, il a été versé la somme de 500 francs à répartir comme suit : 300 francs pour la société Sisteron-Vélo et 200 francs comme argent de poche aux vieillards de notre hôpital-hospice.

Avec nos remerciements, nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Chez Francette
15, Rue Saunerie — SISTERON
TEINTURERIE
RAPIDE et SOIGNEE
— — PRIX MODERES — —

DE GARDE cette SEMAINE : Pharmacie Bœuf.

LES ALMANACHS
LES AGENDAS 1948
de Commerce et de Poche
sont en vente à la
Librairie-Imprimerie LIEUTIER

MARIAGES. — Mardi a été célébré le mariage de Mlle Marie-Thérèse Andine avec M. René Desfossés, ancien gardien de but à l'équipe première du Sisteron-Vélo.

Jeudi a eu lieu également, le mariage de Mlle Geneviève Chamberlan fille de notre commissaire de police, avec M. Emile Put, négociant à Sisteron.

Nous présentons aux jeunes ménages, ainsi qu'à leurs familles, nos bien sincères félicitations.

AVIS. — Les abonnés à « Sisteron-Journal » dont l'abonnement expire courant Novembre, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir de l'interruption dans la réception du journal.

Ils peuvent verser le montant de leur abonnement à notre Compte Postal 156-36 Marseille.

NECROLOGIE. — Une figure bien populaire — bien Sisteronnaise pourrions-nous dire — vient de disparaitre. Léon Armand, de Saint-Geniez, vient de décéder à Menton, presque septuagénaire, à la suite d'une longue et douloureuse maladie, dans une clinique, malgré les soins assidus prodigués par Mme Armand et ses enfants.

Grand chasseur devant l'Eternel, ayant de nombreuses relations dans le monde cynégétique à Sisteron et dans la région, Armand se faisait un plaisir et un devoir de servir de cicérone à tous les nemrods qui se plaçaient sous sa protection, il connaissait les bois giboyeux, les gites lui étaient familiers, le moindre sentier lui était connu. On peut dire de lui qu'il était le chasseur par excellence car il ne revenait jamais bredouille.

Entre temps, il servit dans l'Artillerie de montagne et fut volontaire pour la campagne du Maroc. Il participa ensuite à la grande guerre de 1914-18.

Il eut certains ennuis qui le firent mettre en surveillance dans un camp de concentration, mais son innocence ayant été reconnue, il fut renvoyé dans sa famille avant l'expiration de sa peine. Ce fut le seul ennui que lui procura sa verve intarissable. Il fut toujours bon garçon et serviable envers tous, aussi sa mort est certainement regrettée par ceux qui le connurent.

A sa veuve, Mme Armand, à ses enfants établis à Menton, nous adressons nos sincères condoléances.

VARIETES-DANCING. — Demain Dimanche, à 21 heures, dans la salle des Variétés-Dancing, Grande Nuitée Dansante avec le formidable orchestre « Monti-Jazz » de Gardanne. On peut donc prévoir que les couples s'en donneront à cœur joie et que le swing et la gaieté se trouveront réunis à cette soirée.

Spectacles de la Semaine :

VARIETES - CINEMA
Samedi, soirée Dimanche, matinée :
Actualités Documentaire
et un grand film
LA GRANDE AVENTURE
Dimanche, en soirée, Grand Bal

CASINO - CINEMA
Samedi soir., Dimanche mat. et soir.
Actualités Documentaire
et un grand film
TRENTE et QUARANTE

Les Taxis GALVEZ
sont à votre disposition
SISTERON — Téléphone 2

A VENDRE :
très joli petit CHALET, 4 pièces et dépendances, électricité, eau, situé à proximité de la Ville, quartier de l'Adrech, exposition unique, 1 ha 1/2 de terrain, 300 arbres fruitiers, 1.100 pieds de vigne et bois.
S'adresser à M. A. REYNAUD, propriétaire à l'Adrech, ou à Mme ALPHONSE Marie, Café Moderne, à SISTERON.

ALLO ! Allo !... Ici 178 !...
AUTOS — MOTOS — VELOS
MACHINES A COUDRE
Atelier de Mécanique Générale
POUR TOUS TRAVAUX
de Réparation de construction
et de transformation
Allez chez... **ROME**
Rue Saunerie — SISTERON

ARBORICULTEURS ! !
Vous avez traité soigneusement vos arbres en hiver ! Ne vous laissez pas attendrir par une belle floraison prometteuse ! Les insectes veillent. Il vous reste à effectuer dès la chute des pétales sur **VOS ARBRES A FRUITS A PEPINS** le premier traitement contre le ver du fruit. En toute confiance consultez la Société « **Les Emballages de la Durance** » qui vous fournira tous les renseignements nécessaires pour vous aider à obtenir des fruits qui se vendront bien.
Voyez nos produits à base d'arsenic et comparez nos prix.
« **Les Emballages de la Durance** »
La Cazette à SISTERON — Tél. 15

Etude de Me Jean ESMIEU
Notaire à SISTERON

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me Louis CASTEL, notaire suppléant Me Jean ESMIEU, notaire à SISTERON, le deux Décembre mil neuf cent quarante sept, enregistré à SISTERON le même jour, folio 35, case 181,

Monsieur LESBROS Eugène Marie Ferdinand, retraité, demeurant et domicilié à GAP, Rue de la Gendarmerie, numéro 1,

A vendu à Monsieur CORREARD Lucien Stanislas Auguste, charron, demeurant et domicilié à MISON,

Un fonds de commerce de « Fabrication et Vente de Produits Chimiques et Détersifs » qu'il possédait à MISON.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à SISTERON, en l'étude de Me ESMIEU, Place de l'Eglise dans le délai de vingt jours qui suivront le deuxième avis.

Pour Avis,
L. CASTEL, notaire gérant.

Etude de Me Charles TARTANSON
Avocat - Avoué
5, Avenue Joseph Reinach, DIGNE

EXTRAIT
d'un JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement contradictoire rendu par le Tribunal Civil de DIGNE le huit Octobre mil neuf cent quarante sept, enregistré,

ENTRE Madame PINTA, née NEVEU, Juliette, demeurant Rue de la Préfecture à DIGNE, ayant Me TARTANSON pour avoué,

ET Monsieur PINTA Jean Paul Gustave Albert, demeurant 28, Rue Pasquier à PARIS (8e)

Il appert que le divorce d'entre les époux PINTA-NEVEU a été prononcé au profit de ladite dame NEVEU, épouse PINTA.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné.

DIGNE, le vingt neuf Novembre mil neuf cent quarante sept.

Ch. TARTANSON, avoué.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

TRANSPORTEURS... COMMERÇANTS...
INDUSTRIELS... ENTREPRENEURS...
Pourquoi payer comptant vos achats de camions, camionnettes et matériels industriels, alors qu'un véhicule acheté comptant, c'est un capital employé, tandis qu'ACHETE A CREDIT il se paie en roulant, c'est un CAPITAL CREE.
Pour tous renseignements adressez-vous à
l'A. S. T. I. — **ALLEGRE & CHASTEL** — t. 2.05, **SISTERON**
qui, employant la formule VENDRE EN PROVINCE aussi bien QU'A PARIS et grâce à son service spécialisé peut vous faire attribuer dans un temps record, le crédit demandé.

© VILLE DE SISTERON